

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Abonnements-Trois mois : 15.00  
Six mois : 28.00  
Un an : 50.00  
Nouvel, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Valenciennes, 15 fr.  
En France et l'étranger, les frais de port en sus.  
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

INSERTIONS :

Annouces : la ligne, 20 c.  
Réclames : " " " " 30 c.  
Faits divers : " " " " 10 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.  
Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires; (place de la Bourse); à Bruxelles, chez M. PIERCE, de l'Éclair.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

### COURSE DE PARIS

Service gouvernemental	
16 Juin	
3 0/0	69 40
4 1/2	98 75
Emprunts (5 0/0)	104 95
18 Juin	
3 0/0	70 05
4 1/2	99 50
Emprunts (5 0/0)	108 05
18 JUIN.	
Bourses particulières du Journal de Roubaix.	
Actions	3050 00
Crédit gén. détaché	475 00
Crédit foncier	
France	626 00
Chemins autrichiens	465 00
Lyon	1001 00
Est	597 00
Ouest	660 00
Nord	1298 00
Midi	776 00
Suez	672 00
6 0/0 Péruvien	= 0/0
Actions Banque ottomane (ancienne)	000 00
Banque ottomane (nouvelle)	345 00
Londres court	25 20 0/0
Crédit Mobilier	132 00
Turo	8 75

### DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 18 juin.  
Change sur Londres, 4,88 0/0; change sur Paris, 5,13 0/0.  
Valeur de l'or 105 1/8.  
Café good fair, (la livre 19 1/2)  
Café good Cargoes, (la livre) 20 1/4.  
Marché ferme.

Havre, 18 juin.  
Ventes 1,000 balles, demande modérée, prix fermes.

Liverpool, 18 juin.  
Ventes 10,000 balles. Disponible, marché inchangé, livrable, faible.

New-York, 18 juin.  
Recettes d'un jour, 1,000 balles.

### ROUBAIX 18 JUIN 1877.

La Chambre de 1878-1877

Nos lecteurs connaissent le message adressé par le Maréchal au Sénat et la déclaration faite devant la Chambre des députés par M. de Fourtou; nous n'y reviendrons pas d'une manière générale, mais nous devons insister sur une partie du discours de M. de Fourtou, parce qu'elle nous paraît venger la conscience publique et le sentiment patriotique de la majorité française, de toutes les tromperies accumulées depuis quinze mois par la majorité républicaine et la presse qui représente ses appétits ou ses passions : c'est le passage où le ministre a montré l'impuissance et l'incapacité de la Chambre législative issue des élections de février 1876, et cette fière déclaration que, si le ministère n'a pas la confiance de la Chambre, la Chambre a son tour n'a la confiance ni du pays, ni du gouvernement.

Quelles accusations n'ont pas été dirigées contre l'assemblée nationale, qui pourtant compte à son actif des lois et des mesures patriotiques, qui a pu se tromper quelquefois mais qui était foncièrement honnête ! Combien est même l'actif de la Chambre des députés actuelle auprès de celui de la précédente assemblée ! Qu'a-t-elle fait cette Chambre des députés en dehors du vote des budgets ? Où sont les réformes accomplies, où sont les doctrines et les théories des novateurs. La plus hardie en ce moment, c'est la plus raisonnable des utopies formulées depuis bientôt deux ans, a été celle de M. Gambetta concernant l'impôt sur le revenu. Or, lui-même a compris que sa prétendue loi de réformes n'était qu'une rêverie, qu'une conception puéile, indigne même d'être discutée dans une assemblée politique.

Ignorance et incapacité de s'instruire par l'expérience, voilà les deux traits particuliers de cette Chambre qui aura duré quinze mois et dont l'œuvre législative ne contient pas une seule idée originale, dont tout l'effort économique aura porté sur des réactions de traitement au détriment de quelques fonctionnaires, dont l'effort politique aura produit la chute de deux ministères républicains et d'un ministère conservateur. Elle aura aussi marqué son passage par son système de vérifications de pouvoirs, annulant les élections des conservateurs les moins discutables, confirmant des élections radicales que la voix publique annulait.

Cette Chambre avait été élue dans un moment où les conservateurs étaient dans un désarroi complet, sans guides, sans points de repère, sans mot d'ordre, abandonnés à eux-mêmes, se défiant les uns des autres. Le succès des républicains fut une surprise du suffrage universel; il faut qu'on n'hésite pas à le reconnaître et à le dire. Le Maréchal en appelle au pays mieux informé. On avait fait usage de son nom, on en avait ostensiblement abusé; on se présentait comme le plus ferme appui de son gouvernement, et on ne tardait pas à faire cause commune avec les radicaux. Ce fut une équivoque, ce fut une tromperie. Non, la majorité de la France n'était pas représentée par cette majorité républicaine impuissante pour édifier, n'ayant quelque force que pour essayer de détruire. Répétons-le sans cesse : car il faut que cette vérité pénètre tous les esprits : les élections de 1876 ont été une surprise du suffrage universel, une expression inexacte de la volonté du pays, une sorte d'abdication des conservateurs. A eux de réparer les fautes de 1876; cette fois ils auront un appui dans le gouvernement, et ils connaîtront sans pouvoir s'y tromper quels sont les amis et les ennemis de la paix sociale. Le sort de la France est entre leurs mains.

ALEXANDRE WATTEAU.

Un témoin de la séance, de samedi, de la Chambre des députés écrit :

Versailles, 16 juin.  
Quelle séance !... Jamais peut-être, depuis les scènes terribles de la Convention, excès plus honteux n'ont dés-

honoré une enceinte parlementaire. Tout ce que la passion politique peut contenir de fureurs sauvages déchaînées dans un concert d'invectives haineuses, d'interruptions grossières et de cris inarticulés ; le front empourpré par la colère, l'écume à la bouche, les représentants de la France se menaçant du poing et se jetant l'insulte ; l'injure se mêlant aux sifflets et les sifflets à des grognements de bêtes féroces ; la liberté de la tribune opprimée, la dignité du Parlement méconnue ; quel spectacle !

### M. Gambetta et l'étranger

M. Gambetta a le tempérament d'un orateur de carrefour; mais enfin, c'est un orateur puissant et véhément, le seul que possède la gauche. Il a soutenu pendant trois heures l'assaut d'une véritable tempête. Il a débité jusqu'au bout son boniment de calamités, et bien joué son rôle.

Nous savions bien qu'il saurait développer comme il convient aux factieux qu'il dirige, les mensonges du manifeste. Nous avions cru du moins qu'un peu de pudeur l'aurait empêché, dans une Chambre française, de renouveler l'appel à l'étranger.

Cette pudeur lui a manqué. Il n'eut pas autrement parlé si, comme Eschine, il fut monté à la tribune les mains pleines de l'or ennemi ! Le triomphe suprême de M. Gambetta, son espoir secret, serait-il que les calomnieuses déclarations dont il s'est fait l'interprète attirent sur la France une coalition de la Prusse et de l'Italie ? Alors il ressaisirait, comme autrefois, la dictature de l'incapacité !

Lorsque M. Gambetta a commencé l'appel à l'intervention étrangère, lorsqu'il a fait un premier signe à la Prusse et à l'Italie pour engager ces puissances à venir sur notre territoire, lui rendre la possibilité d'organiser encore le gouvernement de la défaite nationale... MM. de la Rochette et de Mun se sont levés pour le rappeler à la pudeur.

M. Gambetta a poursuivi la besogne étrangère que son parti lui avait confiée.

Il faut que tous les paysans, dans la dernière bourgade de France, sachent que M. Gambetta a fait tous ses efforts pour exciter la défiance de l'étranger contre le Maréchal de Mac-Mahon.

Il a appelé les armées coalisées de nos voisins pour faire ce que le Bien public appelle naïvement « la lessive » des amis du Maréchal.

Il a essayé de rendre le gouvernement de la France suspect à l'Europe.

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, a voulu protester; il a voulu réfuter ces calomnies, rassurer l'étranger et lui dire que le gouvernement du Maréchal veut la paix, rien que la paix, la continuation de nos bonnes relations avec toutes les puissances européennes. La gauche, qui avait laissé M. Gambetta, l'outrancier de 1871, menacer nos bons rapports avec l'Europe, a étouffé la voix de M. le duc Decazes. M. Gambetta n'espère plus la dictature que dans la guerre !

M. le président Grévy, complice de ces manœuvres, s'est empressé de lever la séance, pour empêcher M. le duc Decazes de réparer les trahisons de M. Gambetta.

Cette majorité moribonde a voulu laisser sur notre sol, après elle, le fléau de la guerre étrangère. Ce sont les représailles auxquelles elle aspire !

Mais cette manœuvre infâme sera dé-

jouée. L'Europe a plus de confiance dans la parole de M. le Maréchal que dans celle du dictateur de 1871, du forcené qui a voulu la guerre à outrance, du « fou furieux » à qui M. Thiers réclamait si éloquemment deux milliards et deux provinces que son ambition a déjà cotées à la France.

HENRY DES HOUX.

### M. Pierre Lefranc

Nous avons dit que M. Pierre Lefranc, sénateur républicain des Pyrénées-Orientales, est mort samedi subitement, à Versailles.

M. Pierre Lefranc, était né à Montigny-la-Ville (Jura); il avait débuté dans le journalisme sous le patronage de M. Pierre Leroux et de George Sand. Il fonda ensuite à Perpignan, l'Indépendant des Pyrénées-Orientales, organe démocratique, qui aux élections de 1846, subit quatorze procès et fut condamné à 25,000 francs d'amende.

Nommé commissaire de la République après le 24 février, Lefranc fut envoyé par le département des Pyrénées-Orientales à la Constituante et à la Législative, où il siégea sur les bancs de la Montagne et vota, notamment, pour le droit au travail, pour la mise en accusation du pouvoir exécutif au sujet de l'expédition de Rome, et contre la loi du 31 mai 1849, qui mutilait le suffrage universel. — Exilé à la suite du coup d'Etat du 2 décembre, il ne reprit sa plume de journaliste que dans les dernières années de l'empire. — Nommé préfet des Pyrénées-Orientales au lendemain du 4 septembre, il fut élu député de ce département au 8 février 1871, alla siéger à la gauche et ne cessa pas ses votes d'affirmer ses convictions républicaines. — Il fut élu sénateur en janvier 1876.

Épuisé par le malade, M. Pierre Lefranc avait tenu néanmoins à se faire conduire samedi au Sénat. Mais ses forces le trahirent pendant la route; on le ramena chez lui, où il a expiré à cinq heures et demie.

### Quelques incidents de la séance de samedi

Voici, d'après le Journal officiel, le compte rendu de quelques-uns des incidents qui ont marqué la déplorable séance de samedi :

#### L'INCIDENT DES MILLIONS PERDUS

M. Bourgeois : J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi dont je me borne à donner lecture : « A l'occasion des comptes du Gouvernement du 4 septembre, la cour des comptes constate un déficit de 200 millions au moins dans la justification n'a pu être faite. En conséquence, je demande que l'examen de cette question importante soit soumis à la Chambre des députés avant sa séparation. »

M. Gambetta : Je demande que le Gouvernement, pour éclairer M. Bourgeois... A droite. Et la France ! et la France ! M. Cunéo d'Ornano : La France que vous avez dépouillée !

M. le président : Vous n'avez pas le droit d'int interrompre l'orateur. (Interruptions à droite.) Je vous répète que vous n'avez pas le droit d'int interrompre l'orateur.

M. Gambetta : ... veuillez bien faire distribuer à nos adversaires qui sont là... (Exclamations à droite) et qui ne paraissent pas l'avoir lu, le travail de la cour des comptes. C'est là-dessus que je compte, s'ils ont encore quelque reste de bonne foi, pour faire cesser une calomnie qu'ils ne se lassent pas de reproduire. (Bruyantes exclamations à droite et cris : A l'ordre ! à l'ordre !)

M. Bourgeois : C'est, de ma part, une question d'honnêteté et de loyauté. Quand on a mérité de l'un de ses collègues le titre de dictateur de l'incapacité, on n'a pas le droit de tenir un pareil langage !

Vous divisez à droite. Très-bien ! très-bien ! monsieur Bourgeois. — A l'ordre, l'orateur à l'ordre !

M. Longlé : Nous demandons que M. Gambetta soit rappelé à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac : ... à l'ordre et à la pudeur !

M. le président : Le caractère des interpellations personnelles qui ont accueilli, à la tribune, l'explication si naturelle qu'y apportait M. Gambetta... (Exclamations à droite. — Applaudissements prolongés à gauche.)

M. le Prévoist de Launay : Nous ne pouvons laisser mettre en doute notre bonne foi. Nous ne pouvons pas nous laisser insulter par le complice de Ferrand !

M. le président : Vous m'interrompez et vous n'en avez pas le droit. Je rappellerai à l'ordre quiconque interrompera le président. A droite. Rappelez-vous tous à l'ordre !

M. le président, se tournant vers la droite. Veuillez garder le silence !

M. Paul de Cassagnac : Allons donc ! MM. de Guilloutet, Brière et d'autres membres de la droite, se lèvent et adressent de vives interpellations à M. le président.

M. Robert Mitchell : Ce n'est plus de la présidence, c'est de la complicité. (Vives rumeurs et bruit.)

M. le président : Gardez le silence. M. le président : Il est intolérable d'interrompre ainsi !

M. Paul de Cassagnac : Nous voulons être protégés.

M. le président : vous me forcerez de vous rappeler à l'ordre.

M. Robert Mitchell : Vous n'êtes pas président de la Chambre, vous êtes un homme de parti !

M. le président : Je vous rappelle à l'ordre !

M. Robert Mitchell : Je l'accepte votre rappel à l'ordre.

MM. de Guilloutet, Brière et quelques autres membres à droite. Rappelez-vous tous à l'ordre, tous !

M. Robert Mitchell : Je demande la parole sur le rappel à l'ordre.

M. le président : Je n'associerai au rappel à l'ordre tous ceux qui interrompent violemment.

Quelques membres à droite. Tous ! tous ! M. Robert Mitchell : Je demande la parole pour un rappel au règlement !

M. le président : Veuillez me laisser parler. (Interruptions bruyantes à droite.) Je n'ai qu'un regret... (Bruit à droite), c'est que le règlement me laisse désarmé et ne me permette pas de pousser plus loin la répression.

M. Robert Mitchell : Fait venir les gendarmes !

M. le président : Ces violences ne peuvent pas m'empêcher de dire... (Nouvelles interruptions à droite.)

M. Le Prévoist de Launay : Vous nous laissez insulter par le complice de Ferrand ! (Bruit.)

M. Robert Mitchell : Je demande la parole sur mon rappel à l'ordre. Vous ne pouvez pas me le refus, monsieur le président !

M. le président : Vous n'avez la parole sur le rappel à l'ordre qu'à la fin de la séance. C'est le règlement. (Interruption et bruit à droite.)

M. Dréolle : Nous attendrons la fin ; elle viendra.

M. le président : Vous aurez la parole à vos risques et périls.

M. Paul de Cassagnac : En attendant, nous demandons le rappel à l'ordre de M. Gambetta.

M. Dréolle : Il y a aussi un fin qui viendra : c'est la fin de ce qui est !

M. le président : Est-ce que vous pouvez retirer vos interruptions ? (Bruit.)

M. P. ul de Cassagnac prononce quelques mots au milieu du bruit.

M. le président : J'ai fait la justice pour tous.

M. Paul de Cassagnac : Que M. Gambetta retire son mot.

M. le président : Quand vous aurez retiré vos interruptions, je le sommerai de retirer son expression.

M. Dréolle : Quand M. Gambetta viendra à la tribune, il ne pourra plus parler alors !

M. le président : Vous n'avez pas eu raison de provoquer M. Gambetta, et que ces provocations ne justifiaient pas son expression. (Exclamations en sens divers.)

MM. Dugué de la Fauconnerie, Brière et membres de la droite interpellent vivement M. le président.

M. Paul de Cassagnac : Il faudra qu'on lève la séance !

M. Brière : Retournez donc à Belleville, Monsieur Gambetta !

M. le président : Monsieur Brière, je vous rappelle à l'ordre.

Quelques membres à gauche : L'ordre du jour !

M. Guilloutet : Que M. Gambetta retire son mot ou qu'il rende l'argent.

(Plusieurs membres siègent à droite persistent à faire des interruptions.)

M. le président : Vous n'avez pas le droit d'empêcher la délibération de la Chambre.

M. Paul de Cassagnac : Nous avons le droit de nous protéger.

M. le président : Je vous rappelle à l'ordre. M. Paul de Cassagnac : Que M. Gambetta retire le mot.

Quelques membres à droite : On ne le rappelle à l'ordre !

M. Robert Mitchell : Le pays vous jugera ! M. le duc de Feitze : Etes-vous ici le président ?

M. le président : Vous êtes de ce côté à l'état d'insurrection ! (Vives interruptions à droite.) Vous donner un spectacle déplorable. (Rumeurs à droite.)

M. Paul de Cassagnac : Et vous, vous êtes le complice de l'insulte ! (Bruit prolongé.)

### M. GAMBETTA ET M. PAUL DE CASSAGNAC

M. Gambetta : Eh bien, messieurs, je disais que c'est parce que le pays avait trouvé le moyen de faire entendre sa voix et de signifier sa volonté malgré l'oppression d'un corps administratif hostile, malgré la corruption et des oppressions de toutes sortes... (Interruption à droite), que c'est parce que le pays avait dit hautement ce qu'il voulait, en donnant une majorité de deux cents voix à la République, que vous avez été réduits... (Interruptions et bruit.)

M. Brière : fait une interruption qui se perd dans le bruit.

M. le Président : Monsieur Brière, veuillez donc garder le silence !

M. Gambetta : que vous avez été réduits à vous dérober derrière le Maréchal et à vous cacher derrière cette épée qui constitue votre ressource de prédilection.

M. Paul de Cassagnac. Contre vous !

Quelques membres à droite. Nous ne nous en sommes jamais cachés !

M. de Baudry d'Asson : C'est une insulte au Maréchal ! Nous ne la réléverons pas, car son épée c'est l'épée de la France honnête. (Bruit.) — Laissez parler !

Feuilleton du Journal de Roubaix du 19 Juin 1877

## LA PRINCESSE OGHÉROF

PAR HENRY GRÉVILLE

X (Suite.)

Neuf jours s'étaient écoulés depuis le départ du jeune homme, elle attendait le terme, décidée à proclamer ses fiançailles dès le lendemain, s'il ne venait pas aussitôt s'excuser et parler clairement.

C'est une faiblesse, s'était-elle dit en s'arrêtant à cette résolution ; mais si, malgré l'évidence, il était innocent !...

Pauline, intérieurement, se frottait les mains en voyant ses plans réussir. D'abord le délai imposé par la jeune fille l'avait beaucoup contrariée ; puis elle avait fait ses petits calculs, — elle possédait l'arithmétique à fond ; elle s'était dit que le diable serait bien fin si pendant quarante-huit heures elle ne venait pas à bout de tenir Michel en échec, et elle avait Marthe assez fière pour ne pas revenir sur une parole donnée, dit-il lui en coûtant le bonheur de sa vie. — Après tout, se répétait-elle, qui ne risque rien n'a rien...

Le matin du onzième jour après le départ d'Avrèrie, Pauline descendit la

première, comme d'habitude, dans l'antichambre, et se dirigea vers le plateau chargé de lettres et de journaux.

Depuis bien longtemps, cette inspection était le premier travail de sa journée. Elle aimait disait-elle, à trouver ses lettres dans le tas ; — la vérité est qu'elle s'occupait moins de ses lettres que celle des autres, et l'inspection des timbres de provenances diverses lui en avait appris bien long sur les relations et les affaires de M. Milaguine.

Ce jour-là, elle bouleversait les papiers d'une main plus fiévreuse que de coutume, car elle attendait une lettre de sa protégée et l'avait plus d'une fois maudite de sa paresse à écrire. Au milieu des affiches, des prospectus et des journaux, une lettre de l'étranger lui tomba sous la main ; elle la saisit avec joie. Cette lettre, adressée à M. Milaguine, portait le timbre de Menton ; l'écriture était celle de Michel.

Pauline la considéra un moment, puis la glissa prestement dans sa poche. L'instant d'après, elle en trouva une autre, — la sienne, — lui fit suivre le même chemin, et remonta dans sa chambre avec de gros battements de cœur. Qu'allait-elle apprendre ? Aussitôt verrouillée, elle lut sa lettre qui était ainsi conçue :

« DIGNÉ ET NOBLE DEMOISELLE PAULINE, » Nous sommes arrivés à Menton. Le jeune monsieur nous a conduits chez son frère, qui n'est plus un jeune homme et qui est très-malade. Ce monsieur est le papa de la petite fille. Le jeune

M. Michel voulait repartir de suite, mais son frère est si malade, qu'il sera obligé de rester encore un mois ; il a écrit ce matin à Saint-Petersbourg pour demander qu'on prolonge son congé.

Nous vivons très-bien, la petite fille est très-douce, mais je crois que je ne plains pas beaucoup au digne M. Avrèrie... »

— Au diable les affaires s'écria Pauline en parcourant des yeux le reste de la lettre ; il ne revient pas, c'est l'essentiel. Mais que peut-il écrire à M. Milaguine ?

Avec un geste mutin d'enfant volontaire, — Pauline se joutait quelquefois de ces petites comédies et se risait ensuite à elle-même dans la glace, sa muette confidente, — elle ouvrit la lettre confiée et la lut tout au long.

Michel racontait en quelques mots son voyage, priait M. Milaguine d'excuser son brusque départ, faisait une allusion au bouquet blanc qui avait fait un instant si bonne figure sur la tête de Pauline, et terminait en disant à M. Milaguine qu'il attendait son retour, différé d'un mois, et l'arrivée de son père pour lui demander une faveur dont son bonheur dépendait.

— J'ai joliment bien fait de la mettre dans ma poche, se dit Pauline en repliant soigneusement la lettre. Dans un mois, il y aura bien des choses de changées.

XI

Comme Oghérof entra ce jour-là, Pauline lui demanda si l'on reverrait

bientôt son camarade Avrèrie.

— Non, répondit le prince, il a justement demandé, hier, une prolongation de congé pour un mois.

— Il l'a obtenu ? fit Pauline en regardant Marthe du coin de l'œil.

— Certainement son frère est très-malade, paraît-il ; c'est bien triste, à son âge !...

La conversation s'étendit en long et en large sur les misères des gens malades ; un sourire amer et sceptique relevait les coins de la bouche de Marthe.

Pauline ne la quittait pas des yeux et pensait joyeusement à la lettre qui dormait là-haut, dans un petit coffret capitonné, avec les fleurs d'orange et le fameux bouquet. Tout son être frémissait d'aise en contemplant le succès de ses manœuvres. Qu'ils lui paraissent « bêtes », tous ces gens qui la servaient sans le savoir ! Qu'il était stupide, ce grand nigaud de prince, qui venait de décider son mariage à son insu.

Et ce brave M. Milaguine, qui avait voulu lui cacher ses affaires, qui l'avait poliment emmenée pour qu'elle n'entendît pas la demande d'Oghérof à sa fille, était-il assez lourd, assez maladroît avec ses finesses cousues de fil blanc !

Et Michel, l'imbécile, qui s'était jeté dans la gueule du loup en lui demandant une gouvernante, à elle, à elle qu'il avait humiliée ! — Michel qui avait accepté son offre de la réconcilier avec Marthe après son départ !... Ici elle retint avec peine un éclat de rire.

Et Marthe ! pauvre sotte, qui l'avait

traitée comme une domestique, qui l'avait accablée de ses dédains, et quelle mariât maintenant de sa main !

— Je fais bien les choses ! se dit-elle tout guillerette dans l'épanouissement de sa propre glorification ; je la fais princesse, elle aura trois millions. L'ingrate ! elle est capable de ne pas m'en savoir gré !

Ses mains avaient de petits frémissements nerveux.

— Qu'est-ce que vous avez donc, Pauline Vassilievna ? lui dit tout à coup Nastia. Vous verrez du thé dans les soucoupes, et il n'y a pas de sucre dans les verres !

Pauline rit à gorge déployée de sa distraction, et se mit à plaisanter avec la petite fille.

Cette nuit-là, Marthe ne peut trouver le sommeil.

Jusqu'à la dernière minute, une espérance toute petite mais, bien vivace, s'était cramponnée en elle, — l'idée de voir Michel revenir et se disculper. — Elle ne comprit toute la force de cette espérance qui en la voyant s'écrouler comme les autres. — Je l'aimais encore, se dit-elle avec douleur, avec colère, j'aimais malgré son indignité cet homme qui ne m'aimait pas !

Toute sa fierté se révolta soudain ; elle aurait voulu pouvoir tenir sous sa main, réel et vivant, cet amour qui avait survécu à l'injure, pour le plier, le briser et en contempler à ses pieds les débris. La lutte fut longue ; elle voulut partir, quitter la maison paternelle, en-

trer au couvent, se faire sœur de charité, institut